



Demande pour Titre de Séjour

Par **Bams**, le **07/07/2022** à **17:57**

Bonjour,

Je suis né en France mais j'ai grandi au Nigeria. Je suis revenu en France en 2019 avec ma Famille pour demander l'asile. nous avons un bébé né en France en 2020. Pour le moment notre bébé a sa nationalité française car je suis également né en France. de plus, notre bébé a également obtenu la protection de l'Ofpra contre les mutilations génitales féminines. quel type de titre de séjour conseillez-vous de demander à la Préfecture ? Parent d'enfant français ou Parent d'enfant bénéficiant du statut de réfugié ?

Merci pour votre conseil.

Par **youris**, le **07/07/2022** à **19:02**

bonjour,

le titre de séjour le moins contestable et qui est définitif, est celui de parent d'enfant français.

mais je ne suis pas un spécialiste des titres de séjour.

salutations

Par **Bams**, le **07/07/2022** à **19:23**

J'apprécie vraiment votre réponse. J'ai découvert que le permis parent d'un enfant français est pour 1 an et plus cher que Parent d'un enfant bénéficiant du statut Réfugié qui est un permis de 10 ans. Y a-t-il quelque chose de spécial qui le rend plus cher?